

Conditions Générales d'Utilisation (CGU)

Ascently

Version 1.0 — 30 juillet 2026

Éditeur : SAS Geekie — SIREN : 919 731 539 — 4 rue de la Gare, 14000 Caen, France

Éditeur

SAS Geekie — Société par actions simplifiée au capital de 2 000 euros

SIREN : 919 731 539 — SIRET : 919 731 539 00012 — RCS Caen : 919 731 539

TVA intracommunautaire : FR44 919731539

Siège social : 4 rue de la Gare, 14000 Caen, France

Président : Geoffrey Roguelon

Courriel : contact@ascently.ai — Support : support@ascently.ai

Site internet : <https://www.ascently.ai>

Préambule

La société SAS Geekie édite et exploite la plateforme logicielle Ascently, accessible en mode SaaS.

Ascently est une solution technologique permettant notamment de préparer, protéger et transformer des documents avant leur éventuelle transmission à une intelligence artificielle, un logiciel tiers, une interface de programmation ou tout autre service numérique.

La plateforme peut notamment proposer des fonctionnalités de :

- détection de certaines catégories d'informations ;
- masquage de données ;
- pseudonymisation ;
- anonymisation lorsque les caractéristiques du traitement le permettent ;
- remplacement d'informations ;
- restauration des informations d'origine ;
- préparation de documents ;
- gestion de dictionnaires de remplacement ;
- gestion d'espaces de travail ;
- traitement documentaire ;
- connexion à des services tiers ;
- exposition ou utilisation d'interfaces de programmation ;
- automatisation de traitements ;
- utilisation de connecteurs ;
- connexion à des serveurs ou clients utilisant le Model Context Protocol, ci-après « MCP » ;
- utilisation de systèmes de recherche augmentée par génération, ci-après « RAG » ;

- gestion de bases documentaires ou de connaissances ;
- journalisation et suivi des opérations ;
- gestion de crédits de traitement.

Ascently n'est pas, en tant que telle, une intelligence artificielle générative destinée à produire de manière autonome des contenus en réponse à une requête.

Ascently constitue principalement un logiciel de préparation, de sécurisation, de transformation et d'orchestration documentaire. Certaines fonctionnalités peuvent néanmoins reposer sur des traitements automatisés ou intégrer des composants, modèles ou services techniques permettant d'identifier, de classer, de transformer ou de traiter des informations.

Lorsqu'un Utilisateur choisit de connecter Ascently à une intelligence artificielle, à un modèle de langage, à une API, à un connecteur, à un serveur MCP, à un système RAG ou à tout autre service tiers, les traitements réalisés par ce service tiers demeurent soumis aux conditions contractuelles, techniques et réglementaires propres à ce service.

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation, ci-après les « CGU », définissent les conditions dans lesquelles toute personne peut accéder à Ascently et utiliser ses fonctionnalités.

Elles complètent notamment :

- les Conditions Générales de Vente ;
- la description des abonnements, crédits et fonctionnalités ;
- l'Accord de Niveau de Service ;
- l'Accord relatif au traitement des données à caractère personnel ;
- la Politique de confidentialité ;
- les Mentions légales ;
- les éventuelles conditions particulières convenues entre SAS Geekie et le Client.

L'accès ou l'utilisation d'Ascently implique l'acceptation pleine, entière et sans réserve des présentes CGU.

Article 1 — Objet

Les présentes CGU ont pour objet de définir :

- les conditions d'accès à la plateforme Ascently ;
- les règles applicables à la création et à la gestion des comptes ;
- les droits et obligations des Utilisateurs ;
- les conditions d'utilisation des fonctionnalités ;
- les règles applicables aux documents et données traités ;
- les usages autorisés et interdits ;
- les conditions d'utilisation des API, connecteurs, automatisations, systèmes RAG et protocoles MCP ;
- les mesures susceptibles d'être prises en cas d'utilisation abusive ;
- les règles relatives à la sécurité de la plateforme ;
- les principes applicables à la propriété intellectuelle ;
- les responsabilités respectives de SAS Geekie, du Client et des Utilisateurs.

Les présentes CGU s'appliquent à toute utilisation du site internet, de la plateforme, des interfaces, des API, des extensions, des applications, des connecteurs et, plus généralement, de tout service proposé sous la dénomination Ascently.

Article 2 — Définitions

Pour l'interprétation des présentes CGU, les termes commençant par une majuscule ont la signification suivante.

2.1. « Abonnement »

Désigne la formule commerciale souscrite par le Client lui permettant d'accéder à tout ou partie des fonctionnalités d'Ascently.

2.2. « Administrateur »

Désigne l'Utilisateur auquel le Client a attribué des droits de gestion sur une Organisation, un Espace de travail, un abonnement ou plusieurs comptes Utilisateurs.

L'Administrateur peut notamment, selon les fonctionnalités disponibles :

- inviter ou supprimer des Utilisateurs ;
- attribuer ou retirer des droits ;
- consulter certaines données d'utilisation ;
- gérer les paramètres de sécurité ;
- gérer les intégrations ;
- administrer les crédits ;
- gérer les espaces documentaires ;
- configurer les connecteurs, API, systèmes RAG ou accès MCP.

2.3. « API »

Désigne toute interface de programmation applicative mise à disposition par SAS Geekie ou utilisée par Ascently afin de permettre l'échange automatisé d'informations entre plusieurs services.

2.4. « Ascently »

Désigne le logiciel, la plateforme SaaS, ses interfaces, ses fonctionnalités, ses API, ses extensions, ses connecteurs, ses composants techniques et les services associés édités ou exploités par SAS Geekie.

2.5. « Client »

Désigne toute personne physique ou morale ayant souscrit un Abonnement, acheté des Crédits ou conclu un contrat relatif à l'utilisation d'Ascently.

Lorsque le Client est une personne morale, il est responsable des Utilisateurs auxquels il permet d'accéder à Ascently.

2.6. « Compte »

Désigne l'espace individuel permettant à un Utilisateur de s'authentifier et d'accéder à tout ou partie des fonctionnalités d'Ascently.

2.7. « Connecteur »

Désigne tout mécanisme technique permettant de relier Ascently à un service, un logiciel, une base de données, une application ou une infrastructure externe.

2.8. « Contenu »

Désigne tout texte, fichier, document, image, donnée, instruction, configuration, dictionnaire, règle de traitement, requête, prompt, modèle, paramètre ou information transmis, importé, créé, stocké ou traité par un Utilisateur au moyen d'Ascently.

2.9. « Crédits »

Désigne les unités de consommation permettant d'utiliser certaines fonctionnalités ou d'exécuter certains traitements sur Ascently.

Les Crédits ne constituent ni une monnaie électronique, ni un instrument financier, ni un actif numérique, ni une somme d'argent détenue pour le compte du Client.

2.10. « Donnée personnelle »

Désigne toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable au sens de la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles.

2.11. « Documentation »

Désigne les notices, guides, tutoriels, fiches techniques, ressources en ligne et instructions mises à disposition par SAS Geekie concernant l'utilisation d'Ascently.

2.12. « Espace de travail »

Désigne un environnement logique au sein d'Ascently permettant de regrouper des Utilisateurs, des documents, des paramètres, des traitements, des règles ou des intégrations.

2.13. « Identifiants »

Désigne l'ensemble des moyens permettant l'authentification d'un Utilisateur, notamment son adresse électronique, son mot de passe, une clé d'accès, un jeton, une clé API, un code temporaire ou tout autre mécanisme d'identification.

2.14. « Intelligence artificielle tierce »

Désigne tout système, modèle, service ou logiciel utilisant des technologies d'intelligence artificielle et édité, fourni ou exploité par un tiers indépendant de SAS Geekie.

2.15. « MCP »

Désigne le Model Context Protocol ou tout protocole technique comparable permettant à un système, un agent ou un modèle d'intelligence artificielle d'accéder à des outils, ressources, données ou services externes.

2.16. « Organisation »

Désigne l'environnement collectif associé à un Client et regroupant un ou plusieurs Utilisateurs, Administrateurs, Espaces de travail, ressources, paramètres et droits d'accès.

2.17. « RAG »

Désigne un système de recherche augmentée par génération ou tout dispositif permettant de rechercher des informations dans une base documentaire ou une base de connaissances afin de les transmettre à un système d'intelligence artificielle.

2.18. « SAS Geekie »

Désigne la société éditrice et exploitante d'Ascently, identifiée en tête des présentes CGU.

2.19. « Service tiers »

Désigne tout service, logiciel, infrastructure, API, plateforme, système d'intelligence artificielle, base de données, hébergeur, prestataire ou outil indépendant de SAS Geekie auquel Ascently peut être connecté ou avec lequel un Utilisateur peut décider d'interagir.

2.20. « Traitement »

Désigne toute opération réalisée au moyen d'Ascently sur un document ou une donnée, notamment l'importation, l'analyse, la détection, le masquage, la pseudonymisation, le remplacement, la restauration, l'exportation, la transmission ou la suppression.

2.21. « Utilisateur »

Désigne toute personne physique utilisant Ascently, qu'elle agisse pour son propre compte ou pour le compte d'un Client.

Article 3 — Champ d'application

Les présentes CGU s'appliquent à tout Utilisateur d'Ascently.

Elles s'appliquent notamment :

- aux visiteurs du site internet ;
- aux personnes créant un Compte ;
- aux Clients particuliers ;
- aux représentants, salariés, agents, prestataires ou collaborateurs des Clients professionnels ;
- aux Administrateurs ;
- aux Utilisateurs invités ;
- aux développeurs utilisant une API ;
- aux personnes utilisant un Connecteur ;
- aux personnes configurant un système RAG ;
- aux personnes utilisant ou connectant un service MCP ;
- aux Utilisateurs d'une version d'essai, bêta, gratuite, promotionnelle ou de démonstration.

Lorsqu'un Utilisateur agit pour le compte d'une personne morale, il déclare et garantit disposer des pouvoirs, autorisations et habilitations nécessaires pour engager cette personne morale et utiliser le service en son nom.

Le Client professionnel s'engage à porter les présentes CGU à la connaissance de chaque Utilisateur auquel il donne accès à Ascently.

Le Client est responsable du respect des présentes CGU par ses Utilisateurs, sans préjudice de la responsabilité personnelle de chaque Utilisateur.

Article 4 — Acceptation et opposabilité des CGU

4.1. Acceptation

L'Utilisateur accepte les présentes CGU :

- lors de la création de son Compte ;
- lors de sa première connexion ;
- lors de la souscription d'un Abonnement ;
- lors de l'achat de Crédits ;
- lors de l'acceptation électronique proposée par la plateforme ;
- ou, à défaut, par le simple fait d'accéder à Ascently ou de l'utiliser.

L'Utilisateur reconnaît avoir pris connaissance des CGU avant d'utiliser le service.

4.2. Capacité

L'Utilisateur déclare :

- disposer de la capacité juridique nécessaire ;
- être âgé d'au moins dix-huit ans, sauf autorisation expresse d'un représentant légal et sous réserve que l'offre soit ouverte aux mineurs ;
- ne pas faire l'objet d'une interdiction légale ou contractuelle lui interdisant d'utiliser le service ;
- disposer des autorisations nécessaires lorsqu'il agit pour le compte d'un tiers.

Ascently n'est pas conçu comme un service destiné spécifiquement aux enfants.

4.3. Conservation

Les CGU sont accessibles à tout moment depuis le site internet ou la plateforme.

L'Utilisateur est invité à en conserver une copie sur un support durable.

4.4. Hiérarchie contractuelle

En cas de contradiction entre plusieurs documents contractuels, l'ordre de priorité suivant s'applique, sauf stipulation contraire :

- les conditions particulières signées par les parties ;
- le devis, bon de commande ou contrat spécifique ;
- l'Accord relatif au traitement des données à caractère personnel ;
- les Conditions Générales de Vente ;
- les annexes aux Conditions Générales de Vente ;
- les présentes Conditions Générales d'Utilisation ;
- la Documentation.

Les Conditions Générales de Vente prévalent pour toute question relative à la souscription, au paiement, à la facturation, au renouvellement et à la résiliation commerciale.

Les présentes CGU prévalent pour toute question relative à l'accès technique, aux droits d'utilisation, aux comportements autorisés ou interdits et à la sécurité opérationnelle du service.

Article 5 — Conditions techniques d'accès

5.1. Accès à distance

Ascently est accessible à distance au moyen d'une connexion Internet et d'un équipement compatible.

L'Utilisateur est responsable :

- de son équipement informatique ;
- de son navigateur ;
- de son système d'exploitation ;
- de sa connexion Internet ;
- de ses logiciels de sécurité ;
- de la compatibilité de son environnement avec Ascently ;
- des frais de communication ou de connexion nécessaires.

5.2. Compatibilité

SAS Geekie peut publier une liste de navigateurs, systèmes, formats de fichiers ou configurations recommandés.

Le fonctionnement d'Ascently n'est pas garanti sur :

- un navigateur obsolète ;
- un système d'exploitation non maintenu ;
- un appareil compromis ;
- un environnement modifié de manière non standard ;
- un réseau appliquant des restrictions incompatibles ;
- une configuration bloquant les composants nécessaires au service.

L'Utilisateur est responsable de la mise à jour de son environnement.

5.3. Disponibilité des fonctionnalités

Les fonctionnalités accessibles dépendent notamment :

- de l'Abonnement souscrit ;
- du nombre de Crédits disponibles ;
- des droits accordés à l'Utilisateur ;
- de la configuration choisie par l'Administrateur ;
- des quotas ;
- de la disponibilité des Services tiers ;
- de la phase de déploiement du produit ;
- du pays depuis lequel le service est utilisé ;
- des exigences de sécurité ou de conformité applicables.

5.4. Absence de droit permanent

L'accès à Ascently constitue un droit d'utilisation temporaire, limité, personnel et révocable dans les conditions prévues par les documents contractuels.

La création d'un Compte ne confère aucun droit acquis au maintien indéfini d'une fonctionnalité, d'une interface, d'une intégration, d'un quota ou d'une version du service.

Article 6 — Création du Compte

6.1. Informations requises

La création d'un Compte peut nécessiter la communication d'informations telles que :

- le nom ;
- le prénom ;
- l'adresse électronique ;
- l'organisation ;
- la fonction ;
- les informations de facturation ;
- les informations nécessaires à la sécurité du Compte.

L'Utilisateur s'engage à communiquer des informations exactes, complètes, sincères et actualisées.

6.2. Adresse électronique

L'adresse électronique utilisée doit être valide et accessible à l'Utilisateur.

SAS Geekie peut demander à l'Utilisateur de confirmer son adresse ou de procéder à une vérification complémentaire.

Pour les comptes professionnels, SAS Geekie peut exiger l'utilisation d'une adresse électronique professionnelle rattachée au domaine du Client.

6.3. Refus de création

SAS Geekie peut refuser ou différer la création d'un Compte notamment lorsque :

- les informations communiquées sont manifestement inexactes ;
- une fraude est suspectée ;
- l'adresse électronique est temporaire, automatisée ou non vérifiable ;
- l'Utilisateur a précédemment fait l'objet d'une suspension justifiée ;
- la création du Compte présente un risque pour la sécurité ;
- la demande contrevient à une obligation légale ;
- les capacités techniques du service ne permettent pas d'accepter immédiatement la demande.

6.4. Compte nominatif

Sauf fonctionnalité expressément prévue à cet effet, chaque Compte est nominatif et réservé à une seule personne physique.

L'Utilisateur ne peut pas :

- partager son Compte ;
- permettre à plusieurs personnes d'utiliser les mêmes Identifiants ;
- céder son Compte ;
- vendre ou louer son accès ;
- créer un Compte pour contourner une suspension ;
- créer massivement des Comptes par un procédé automatisé.

Les accès multi-utilisateurs doivent être gérés au moyen des fonctions d'Organisation, d'Espace de travail ou d'invitation prévues par Ascently.

Article 7 — Gestion des Organisations, Administrateurs et Utilisateurs

7.1. Création d'une Organisation

Un Client peut créer ou faire créer une Organisation regroupant plusieurs Utilisateurs.

L'Organisation peut disposer :

- d'un ou plusieurs Administrateurs ;
- d'Espaces de travail ;
- de paramètres communs ;
- de quotas partagés ;
- de Crédits mutualisés ;
- d'intégrations ;
- de bases documentaires ;
- de journaux d'activité ;
- de politiques de sécurité internes.

7.2. Pouvoirs de l'Administrateur

Le Client détermine les personnes auxquelles il attribue le rôle d'Administrateur.

Selon les fonctionnalités disponibles, l'Administrateur peut notamment :

- inviter des Utilisateurs ;
- supprimer ou suspendre des accès ;
- modifier les rôles ;
- attribuer des permissions ;
- consulter les informations d'usage ;
- consulter les journaux accessibles ;
- configurer les intégrations ;
- gérer les clés API ;
- gérer les serveurs ou clients MCP ;
- connecter des bases RAG ;
- gérer les règles de masquage ;
- gérer les dictionnaires de remplacement ;
- configurer les politiques de conservation ;
- administrer les Crédits et quotas.

7.3. Responsabilité du Client

Le Client est responsable :

- du choix de ses Administrateurs ;
- des autorisations qu'il leur attribue ;
- de la révocation de leurs droits lorsqu'ils changent de fonction ou quittent l'organisation ;
- de la cohérence entre les droits attribués et les missions des Utilisateurs ;
- du contrôle régulier des accès ;

- de la sécurité des intégrations configurées pour son compte.

Toute action réalisée par un Administrateur dans le périmètre de ses habilitations est réputée effectuée pour le compte du Client.

7.4. Départ d'un Utilisateur

Le Client doit désactiver sans délai le Compte d'un Utilisateur qui :

- quitte son organisation ;
- change de fonction ;
- n'est plus autorisé à accéder aux données ;
- présente un risque pour la sécurité ;
- n'a plus besoin du service.

SAS Geekie ne saurait être tenue responsable du maintien d'un accès résultant de l'absence de désactivation par le Client ou son Administrateur.

7.5. Transfert d'administration

En cas de litige portant sur la qualité d'Administrateur ou le contrôle d'une Organisation, SAS Geekie peut suspendre temporairement certaines opérations sensibles jusqu'à réception de justificatifs suffisants.

SAS Geekie peut demander notamment :

- un extrait d'immatriculation ;
- une pièce d'identité ;
- une attestation du représentant légal ;
- une preuve de propriété du nom de domaine ;
- tout document permettant d'identifier la personne habilitée.

Article 8 — Sécurité des Identifiants et du Compte

8.1. Confidentialité

Les Identifiants sont personnels et confidentiels.

L'Utilisateur s'engage à :

- choisir un mot de passe robuste ;
- ne pas réutiliser un mot de passe compromis ;
- conserver ses Identifiants de manière sécurisée ;
- ne jamais les transmettre à un tiers ;
- activer l'authentification multifacteur lorsqu'elle est disponible ou imposée ;
- verrouiller ses appareils ;
- fermer sa session sur un équipement partagé ;
- protéger ses clés API et jetons d'accès.

8.2. Clés API et jetons

Les clés API, jetons, secrets, certificats et autres moyens d'authentification technique doivent être conservés dans un environnement sécurisé.

Ils ne doivent pas être :

- publiés dans un dépôt public ;
- intégrés en clair dans un code accessible ;
- transmis dans un canal non sécurisé ;
- incorporés dans un document partagé sans précaution ;
- communiqués à une personne non habilitée.

8.3. Compromission

L'Utilisateur doit informer SAS Geekie sans délai lorsqu'il constate ou suspecte :

- la perte de ses Identifiants ;
- une connexion non autorisée ;
- une utilisation frauduleuse ;
- la divulgation d'une clé API ;
- une modification inhabituelle de ses paramètres ;
- une extraction non autorisée de données ;
- un incident susceptible d'affecter Ascently.

Le signalement est adressé à : support@ascently.ai

SAS Geekie peut demander à l'Utilisateur de modifier ses Identifiants, de révoquer une clé ou de suivre toute mesure raisonnable destinée à sécuriser le Compte.

8.4. Mesures de protection

En cas de suspicion de compromission, SAS Geekie peut notamment :

- interrompre une session ;
- réinitialiser un mot de passe ;
- révoquer une clé API ;
- bloquer temporairement un Connecteur ;
- suspendre un Compte ;
- limiter certaines opérations ;
- demander une nouvelle authentification ;
- imposer une vérification complémentaire.

Ces mesures peuvent être prises sans préavis lorsqu'elles sont nécessaires à la protection du Client, des Utilisateurs, de SAS Geekie ou de tiers.

8.5. Présomption d'utilisation

Sauf preuve contraire, toute opération effectuée depuis un Compte au moyen d'Identifiants valides est réputée avoir été effectuée par l'Utilisateur ou avec son autorisation.

Cette présomption ne prive pas l'Utilisateur de la possibilité de signaler une fraude ou une compromission.

Article 9 — Utilisation autorisée

L'Utilisateur peut utiliser Ascently uniquement :

- conformément à sa destination ;
- conformément à la Documentation ;
- dans les limites de son Abonnement ;
- dans le respect des quotas et Crédits disponibles ;
- dans le respect des lois et règlements ;
- dans le respect des droits des tiers ;
- pour ses besoins personnels ou professionnels légitimes ;
- dans le respect des politiques de sécurité de son organisation.

Sous réserve de l'offre souscrite, l'Utilisateur peut notamment utiliser Ascently afin de :

- importer des documents ;
- détecter certaines catégories d'informations ;
- masquer ou remplacer des données ;
- pseudonymiser des informations ;
- restaurer des données précédemment remplacées ;
- créer et gérer des règles de traitement ;
- utiliser des dictionnaires ;
- exporter les résultats ;
- administrer des Espaces de travail ;
- organiser des bases documentaires ;
- connecter des Services tiers ;
- utiliser les API ;
- créer des automatisations ;
- configurer des Connecteurs ;
- connecter un environnement MCP ;
- créer ou utiliser un système RAG ;
- préparer des documents avant leur utilisation auprès d'une intelligence artificielle.

L'Utilisateur reste responsable de la vérification des résultats produits.

Il doit notamment vérifier :

- que les informations qu'il souhaite protéger ont effectivement été détectées ;
- que le niveau de masquage est adapté à son usage ;
- que le document exporté ne contient pas d'informations qu'il ne souhaite pas transmettre ;
- que la restauration des informations est correcte ;
- que les règles personnalisées sont correctement configurées ;
- que le Service tiers destinataire est autorisé par son organisation ;
- que le traitement envisagé est licite.

Ascently constitue une mesure de réduction des risques. Son utilisation ne dispense pas l'Utilisateur d'appliquer les mesures organisationnelles, juridiques, contractuelles et techniques nécessaires à son activité.

Article 10 — Utilisations interdites

10.1. Principe général

Il est interdit d'utiliser Ascently d'une manière :

- illicite ;
- frauduleuse ;
- abusive ;
- détournée de sa destination ;
- portant atteinte à la sécurité ;
- portant atteinte aux droits de SAS Geekie ou de tiers ;
- susceptible de perturber le fonctionnement du service.

10.2. Contenus et activités illicites

L'Utilisateur ne doit pas utiliser Ascently pour :

- créer, stocker, traiter ou diffuser un contenu illicite ;
- porter atteinte à la dignité humaine ;
- harceler, menacer ou diffamer une personne ;
- porter atteinte à la vie privée ;
- usurper une identité ;
- commettre ou faciliter une fraude ;
- blanchir des fonds ;
- contourner une sanction ou une interdiction légale ;
- enfreindre un droit de propriété intellectuelle ;
- violer un secret professionnel, un secret des affaires ou une obligation de confidentialité ;
- traiter des données obtenues illégalement ;
- faciliter une discrimination illicite ;
- organiser ou faciliter une activité criminelle.

10.3. Atteintes à la sécurité

Sans autorisation écrite préalable de SAS Geekie, il est interdit de :

- rechercher ou exploiter une vulnérabilité ;
- réaliser un test d'intrusion ;
- scanner automatiquement la plateforme ;
- contourner une mesure d'authentification ;
- contourner une restriction d'accès ;
- contourner un quota ou une limitation technique ;
- intercepter des communications ;
- accéder à un Compte ou à des données sans autorisation ;
- introduire un logiciel malveillant ;
- réaliser une attaque par déni de service ;
- saturer volontairement les ressources ;
- perturber un serveur, un réseau, une API ou une base de données ;
- désactiver ou altérer un mécanisme de sécurité ;
- falsifier une requête ou un en-tête technique ;

- dissimuler frauduleusement l'origine d'une connexion ;
- tenter d'extraire les secrets, clés, paramètres ou configurations internes.

Les chercheurs en sécurité souhaitant signaler une vulnérabilité doivent contacter SAS Geekie préalablement et respecter les instructions qui leur sont communiquées.

10.4. Extraction et collecte automatisée

Il est interdit, sauf autorisation expresse, de :

- aspirer tout ou partie de la plateforme ;
- extraire massivement les contenus ou métadonnées ;
- utiliser un robot, scraper, crawler ou outil similaire ;
- reconstituer une base de données à partir d'Ascently ;
- collecter automatiquement les interfaces, textes, paramètres, prix ou fonctionnalités ;
- utiliser les réponses ou résultats pour cartographier l'architecture du service.

Les appels automatisés autorisés doivent être réalisés exclusivement au moyen des API, Connecteurs ou mécanismes expressément prévus.

10.5. Propriété intellectuelle et ingénierie inverse

Sous réserve des droits impératifs accordés par la loi à l'utilisateur légitime d'un logiciel, il est interdit de :

- copier Ascently ;
- reproduire son interface ;
- reproduire ses fonctionnalités de manière substantielle ;
- décompiler le logiciel ;
- désassembler ses composants ;
- procéder à une ingénierie inverse ;
- tenter d'accéder au code source ;
- traduire, adapter ou modifier le logiciel ;
- supprimer les mentions de propriété ;
- contourner les mécanismes de protection ;
- créer une œuvre dérivée non autorisée ;
- distribuer, louer, vendre ou concéder le logiciel ;
- utiliser Ascently pour développer un produit ou service concurrent.

Toute opération légalement autorisée à des fins d'interopérabilité doit être strictement limitée aux conditions et finalités prévues par la loi.

L'utilisateur doit solliciter préalablement auprès de SAS Geekie les informations nécessaires à l'interopérabilité avant d'entreprendre une opération susceptible d'affecter le logiciel.

10.6. Entraînement et évaluation de modèles

Sans autorisation écrite de SAS Geekie, il est interdit d'utiliser Ascently, ses interfaces, ses résultats, sa Documentation ou ses composants afin de :

- constituer un jeu de données d'entraînement ;
- entraîner ou affiner un modèle d'intelligence artificielle ;
- réaliser une distillation de modèle ;

- reproduire le comportement d'Ascently ;
- entraîner un système concurrent ;
- évaluer systématiquement les mécanismes internes de détection ;
- extraire ou reproduire les règles, dictionnaires, méthodes ou modèles de traitement ;
- créer un benchmark destiné à reconstituer les performances ou le fonctionnement interne du service.

Cette interdiction ne porte pas sur les documents appartenant au Client ni sur les résultats qu'il est autorisé à exploiter pour ses propres besoins, dès lors que cette exploitation ne vise pas à reproduire, contourner ou concurrencer Ascently.

10.7. Revente et mise à disposition

Sauf accord contractuel spécifique, il est interdit de :

- revendre l'accès à Ascently ;
- sous-louer un Compte ;
- commercialiser les Crédits ;
- proposer Ascently en marque blanche ;
- intégrer Ascently dans un service revendu à des tiers ;
- mettre les fonctionnalités à disposition d'un nombre d'Utilisateurs supérieur à celui autorisé ;
- agir comme intermédiaire technique pour contourner les offres commerciales.

Les intégrateurs, revendeurs, partenaires technologiques et fournisseurs de services managés doivent conclure un accord spécifique avec SAS Geekie.

10.8. Contournement des offres et quotas

Il est interdit de :

- multiplier artificiellement les Comptes ;
- fractionner les traitements pour contourner une limite ;
- automatiser la création de Comptes ;
- utiliser plusieurs offres gratuites pour éviter un abonnement ;
- manipuler le décompte des Crédits ;
- exploiter une anomalie tarifaire ;
- dissimuler le volume réel d'utilisation ;
- contourner une limitation liée au nombre d'Utilisateurs, de documents, d'appels ou d'intégrations.

10.9. Usages à risque élevé

Sauf accord écrit spécifique et mise en place des mesures adaptées, Ascently ne doit pas être utilisé comme moyen unique ou déterminant pour :

- prendre une décision médicale ;
- établir un diagnostic ;
- prendre une décision judiciaire ;
- décider seul d'un recrutement ou d'un licenciement ;
- attribuer ou refuser un droit essentiel ;
- prendre une décision produisant des effets juridiques significatifs ;
- contrôler une infrastructure critique ;

- assurer une fonction de sécurité vitale ;
- exécuter une opération financière sensible ;
- traiter une situation nécessitant une garantie absolue d'anonymisation.

Lorsque l'Utilisateur intervient dans un domaine réglementé ou sensible, il lui appartient de mettre en place une supervision humaine, une validation professionnelle et toute procédure de contrôle requise.

10.10. Conséquences

Toute violation du présent article peut entraîner, selon sa gravité :

- un avertissement ;
- la limitation de certaines fonctionnalités ;
- la révocation d'une clé API ;
- la désactivation d'un Connecteur ;
- la suspension d'un Traitement ;
- la suspension du Compte ;
- la fermeture du Compte ;
- la résiliation de l'Abonnement ;
- la conservation des éléments de preuve nécessaires ;
- le signalement aux autorités compétentes lorsque la loi l'exige ;
- l'engagement de toute action destinée à faire cesser l'atteinte ou à obtenir réparation.

Les mesures urgentes nécessaires à la sécurité peuvent être appliquées sans préavis.

Article 11 — Crédits, quotas et utilisation raisonnable

11.1. Principe

Certaines fonctionnalités d'Ascently nécessitent la consommation de Crédits.

Le nombre de Crédits consommés dépend notamment :

- du type de traitement réalisé ;
- de la taille du document ;
- des fonctionnalités utilisées ;
- des connecteurs mobilisés ;
- des API appelées ;
- des traitements d'intelligence artificielle sollicités ;
- des traitements RAG ;
- des automatisations exécutées ;
- de toute autre règle de consommation définie par SAS Geekie.

Les règles applicables sont celles en vigueur au moment de l'exécution du traitement.

11.2. Quotas techniques

Indépendamment des Crédits, SAS Geekie peut appliquer des quotas techniques portant notamment sur :

- le nombre de documents ;
- le volume de stockage ;

- le nombre d'appels API ;
- le nombre de requêtes simultanées ;
- le débit maximal ;
- le nombre de connecteurs ;
- le nombre de serveurs MCP ;
- le nombre de bases documentaires ;
- le nombre d'espaces de travail ;
- le nombre d'utilisateurs ;
- le nombre d'automatisations ;
- le nombre d'exports ;
- la durée maximale d'exécution d'un traitement.

Ces quotas peuvent évoluer afin d'assurer la stabilité de la plateforme.

11.3. Utilisation raisonnable

Même lorsqu'aucune limite chiffrée n'est annoncée, l'Utilisateur s'engage à faire un usage raisonnable du service.

Constituent notamment un usage abusif :

- des traitements massifs incompatibles avec l'offre souscrite ;
- une automatisation destinée à contourner les limitations ;
- une sollicitation permanente des API ;
- des appels destinés uniquement à mesurer les performances du service ;
- une consommation de ressources manifestement disproportionnée.

En cas d'usage abusif, SAS Geekie peut temporairement limiter les ressources mises à disposition.

11.4. Évolution des règles

Les modalités de calcul des Crédits et des quotas peuvent évoluer afin de tenir compte :

- de l'évolution technique du service ;
- des coûts des services tiers ;
- des nouvelles fonctionnalités ;
- de l'évolution des modèles d'intelligence artificielle ;
- de la disponibilité des infrastructures.

Ces évolutions ne remettent pas en cause les droits acquis sur les Crédits déjà achetés, conformément aux Conditions Générales de Vente.

Article 12 — API, connecteurs, MCP et automatisations

12.1. Généralités

Ascently peut mettre à disposition :

- des API REST ;
- des Webhooks ;
- des SDK ;

- des connecteurs ;
- des extensions ;
- des intégrations natives ;
- des serveurs MCP ;
- des clients MCP ;
- des mécanismes d'automatisation.

Ces fonctionnalités peuvent être réservées à certaines offres.

12.2. Clés API

Toute clé API demeure la propriété de SAS Geekie.

Elle est :

- personnelle ;
- révocable ;
- limitée aux droits accordés.

Elle ne doit jamais être partagée publiquement.

12.3. Obligations du développeur

Toute personne utilisant une API s'engage notamment à :

- respecter la documentation ;
- respecter les quotas ;
- gérer correctement les erreurs ;
- protéger les secrets d'authentification ;
- maintenir ses intégrations à jour ;
- limiter les appels inutiles.

12.4. Connecteurs

Les Connecteurs permettent l'échange d'informations entre Ascently et un service tiers.

Le Client demeure seul responsable :

- du choix du service connecté ;
- des données transmises ;
- des autorisations accordées ;
- de la configuration réalisée.

12.5. Serveurs MCP

Lorsque Ascently est connecté à un serveur utilisant le protocole MCP, l'Utilisateur reconnaît que :

- les outils exposés peuvent accéder à certaines informations autorisées ;
- les permissions doivent être configurées avec prudence ;
- toute mauvaise configuration relève de sa responsabilité.

SAS Geekie recommande le principe du moindre privilège.

12.6. Automatisations

L'Utilisateur demeure responsable :

- des workflows créés ;
- des traitements automatiques ;
- des déclencheurs ;
- des conséquences des automatisations.

Avant toute mise en production, il appartient au Client de procéder aux vérifications nécessaires.

Article 13 — Utilisation des services d'intelligence artificielle

13.1. Principe

Ascently peut être utilisé avec des services d'intelligence artificielle proposés par des tiers.

Ces services demeurent indépendants de SAS Geekie.

13.2. Choix du fournisseur

Le Client choisit librement :

- le fournisseur ;
- le modèle ;
- le pays d'hébergement ;
- les paramètres utilisés.

SAS Geekie ne fournit aucune garantie sur les performances des modèles tiers.

13.3. Responsabilité

L'Utilisateur demeure responsable :

- des informations qu'il transmet ;
- des prompts utilisés ;
- des réponses obtenues ;
- des décisions prises à partir de ces réponses.

13.4. Absence de garantie

Le masquage réalisé par Ascently réduit les risques de divulgation.

Il ne constitue toutefois ni :

- une anonymisation absolue ;
- une garantie d'impossibilité de réidentification ;
- une garantie juridique de conformité.

Le Client demeure responsable de l'analyse des risques liés à chaque traitement.

Article 14 — Gestion documentaire et bases RAG

14.1. Principe

Ascently peut permettre la création :

- de bases documentaires ;
- de bibliothèques ;
- de référentiels ;
- de bases de connaissances ;
- d'index documentaires ;
- de systèmes RAG.

Le Client reste propriétaire de ses documents.

Il garantit disposer de tous les droits nécessaires.

14.2. Documents importés

Le Client garantit notamment :

- être autorisé à importer les documents ;
- disposer des droits nécessaires ;
- respecter la confidentialité applicable ;
- respecter le RGPD.

14.3. Indexation

Les documents peuvent être :

- indexés ;
- découpés ;
- vectorisés ;
- enrichis ;
- classés ;
- référencés.

Ces opérations ont pour seul objet de permettre le fonctionnement du service.

Article 15 — Disponibilité du service

SAS Geekie met en œuvre les moyens raisonnables permettant d'assurer la disponibilité du service.

Toutefois, celle-ci peut être affectée notamment par :

- une maintenance ;
- une évolution logicielle ;
- un incident réseau ;
- une défaillance d'un fournisseur ;
- une panne d'un service d'IA tiers ;
- un cas de force majeure.

Les engagements de disponibilité sont précisés dans le SLA.

Article 16 — Évolution de la plateforme

Ascently est un logiciel en évolution permanente.

SAS Geekie peut notamment :

- ajouter des fonctionnalités ;
- supprimer des fonctionnalités obsolètes ;
- modifier l'interface ;
- modifier les API ;
- modifier les connecteurs ;
- modifier les protocoles MCP ;
- modifier les moteurs RAG ;
- modifier les traitements disponibles.

Lorsque ces évolutions ont un impact substantiel sur les droits des Utilisateurs, ceux-ci sont informés dans un délai raisonnable.

Article 17 — Sécurité informatique

SAS Geekie met en œuvre des mesures techniques et organisationnelles destinées à protéger la plateforme.

Ces mesures peuvent notamment comprendre :

- le chiffrement des communications ;
- le chiffrement des données lorsque cela est applicable ;
- des mécanismes d'authentification ;
- des contrôles d'accès ;
- une journalisation technique ;
- une surveillance des anomalies ;
- des sauvegardes ;
- des procédures de reprise d'activité ;
- des audits de sécurité ;
- des mises à jour régulières.

Aucune mesure de sécurité ne permettant de garantir un risque nul, l'Utilisateur demeure responsable de la sécurité de son propre environnement informatique.

Article 18 — Suspension, limitation et fermeture des Comptes

18.1. Principe

Afin de préserver la sécurité, l'intégrité, la disponibilité et le bon fonctionnement d'Ascently, SAS Geekie peut suspendre, limiter ou fermer tout ou partie d'un Compte dans les conditions prévues au présent article.

Ces mesures peuvent être temporaires ou définitives.

18.2. Suspension conservatoire

SAS Geekie peut suspendre immédiatement un Compte lorsqu'elle estime, de bonne foi, qu'il existe notamment :

- un risque pour la sécurité de la plateforme ;
- une compromission probable des Identifiants ;

- un comportement manifestement frauduleux ;
- une utilisation contraire aux présentes CGU ;
- une tentative de contournement des mécanismes de sécurité ;
- une attaque informatique ;
- une utilisation susceptible d'affecter les autres Clients ;
- une injonction d'une autorité compétente ;
- une obligation légale.

Lorsque les circonstances le permettent, l'Utilisateur est informé des motifs de cette suspension.

18.3. Limitation des fonctionnalités

Sans suspendre totalement un Compte, SAS Geekie peut notamment :

- limiter les appels API ;
- suspendre un Connecteur ;
- désactiver un serveur MCP ;
- interrompre un Workflow ;
- suspendre une automatisation ;
- limiter un traitement documentaire ;
- bloquer un export ;
- désactiver une clé API ;
- suspendre un Espace de travail.

18.4. Fermeture du Compte

Le Compte peut être fermé notamment en cas :

- de résiliation de l'Abonnement ;
- de demande du Client ;
- de violation grave des présentes CGU ;
- d'inactivité prolongée selon les modalités prévues par la Documentation ;
- d'obligation légale.

La fermeture du Compte n'emporte pas automatiquement suppression immédiate de toutes les données, lesquelles sont conservées selon les durées prévues par les documents contractuels et la réglementation applicable.

Article 19 — Propriété intellectuelle

19.1. Titularité

Ascently constitue une œuvre protégée par le Code de la propriété intellectuelle.

Sont notamment protégés :

- le logiciel ;
- son architecture ;
- son code source ;
- son code objet ;

- ses interfaces ;
- son ergonomie ;
- ses bases de données ;
- ses traitements ;
- ses algorithmes ;
- ses moteurs de détection ;
- ses dictionnaires ;
- ses méthodes de pseudonymisation ;
- ses règles de transformation ;
- ses mécanismes de restauration ;
- ses workflows ;
- ses connecteurs ;
- ses API ;
- ses serveurs MCP ;
- ses systèmes RAG ;
- ses schémas techniques ;
- sa Documentation ;
- ses contenus pédagogiques ;
- ses éléments graphiques ;
- ses logos ;
- ses marques ;
- ses noms de domaine.

Tous les droits demeurent la propriété exclusive de SAS Geekie ou de ses partenaires.

19.2. Licence d'utilisation

Sous réserve du respect des présentes CGU et du paiement des sommes dues, SAS Geekie concède au Client une licence :

- personnelle ;
- non exclusive ;
- non cessible ;
- non transférable ;
- révocable ;
- limitée à la durée de l'Abonnement.

Cette licence permet uniquement l'utilisation normale d'Ascently.

Aucun droit de propriété intellectuelle n'est transféré au Client.

19.3. Retours d'expérience

Le Client peut communiquer à SAS Geekie :

- des suggestions ;
- des idées ;
- des propositions d'amélioration ;

- des rapports d'anomalies ;
- des demandes d'évolution.

Sauf accord contraire, SAS Geekie demeure libre d'utiliser ces contributions afin d'améliorer la plateforme, sans contrepartie financière.

Article 20 — Données des Clients et confidentialité

20.1. Propriété des données

Les documents, informations et données importés dans Ascently demeurent la propriété du Client ou de leurs titulaires respectifs.

Aucun transfert de propriété n'est réalisé au profit de SAS Geekie.

20.2. Traitement des données

Les modalités de traitement des données personnelles sont précisées dans :

- la Politique de confidentialité ;
- l'Accord relatif au traitement des données (DPA).

Lorsque SAS Geekie agit en qualité de sous-traitant, elle intervient exclusivement sur instruction documentée du Client, sous réserve des obligations légales qui lui incombent.

20.3. Confidentialité

SAS Geekie s'engage à préserver la confidentialité des informations auxquelles elle pourrait avoir accès dans le cadre de l'exploitation du service.

Cette obligation ne s'applique pas aux informations :

- rendues publiques sans faute de SAS Geekie ;
- déjà connues de SAS Geekie de manière licite ;
- obtenues légitimement auprès d'un tiers ;
- dont la divulgation est imposée par la loi ou une décision de justice.

20.4. Absence d'entraînement des modèles

Sauf accord exprès du Client, SAS Geekie n'utilise pas les documents du Client pour entraîner ses propres modèles d'intelligence artificielle.

Les traitements réalisés dans le cadre du fonctionnement normal de la plateforme ne constituent pas un entraînement des modèles.

Article 21 — Responsabilité de l'Utilisateur

L'Utilisateur demeure seul responsable :

- des documents importés ;
- des données traitées ;
- des droits dont il dispose sur ces données ;
- des paramétrages réalisés ;
- des prompts transmis aux services tiers ;

- des décisions prises à partir des résultats obtenus ;
- de la conformité réglementaire de ses traitements ;
- de la configuration de ses Connecteurs ;
- de la configuration de ses systèmes RAG ;
- de ses serveurs MCP ;
- des automatisations créées.

Il appartient au Client de vérifier les résultats avant toute utilisation opérationnelle.

Article 22 — Responsabilité de SAS Geekie

22.1. Obligation de moyens

SAS Geekie est tenue d'une obligation générale de moyens.

Elle met en œuvre les diligences raisonnables permettant d'assurer le fonctionnement de la plateforme.

22.2. Absence de garantie

SAS Geekie ne garantit notamment pas :

- l'absence totale d'erreur ;
- la détection de l'ensemble des informations sensibles ;
- l'anonymisation parfaite de tous les documents ;
- l'absence de réidentification possible ;
- le fonctionnement continu des services tiers ;
- la disponibilité permanente d'un modèle d'intelligence artificielle ;
- la compatibilité avec tout environnement informatique ;
- l'absence d'interruption.

22.3. Validation humaine

Les traitements réalisés par Ascently constituent une aide technique.

Ils ne remplacent jamais :

- une validation humaine ;
- une analyse juridique ;
- une expertise métier ;
- un contrôle qualité.

Le Client demeure seul responsable des décisions prises.

22.4. Limitation de responsabilité

Sous réserve des dispositions impératives applicables, SAS Geekie ne pourra être tenue responsable des dommages indirects tels que notamment :

- perte de chiffre d'affaires ;
- perte de clientèle ;
- perte de chance ;
- perte de données imputable au Client ;

- atteinte à l'image ;
- interruption d'activité ;
- manque à gagner ;
- perte d'exploitation.

En tout état de cause, la responsabilité totale de SAS Geekie est limitée dans les conditions prévues aux Conditions Générales de Vente.

Article 23 — Force majeure

Aucune Partie ne pourra être tenue responsable d'un retard ou d'une inexécution résultant d'un événement présentant les caractéristiques de la force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil.

Sont notamment susceptibles de constituer un cas de force majeure :

- catastrophe naturelle ;
- incendie ;
- guerre ;
- attentat ;
- pandémie ;
- cyberattaque généralisée ;
- panne majeure d'Internet ;
- défaillance massive d'un fournisseur d'infrastructure ;
- décision d'une autorité publique.

Pendant toute la durée de l'événement, les obligations affectées sont suspendues.

Article 24 — Modification des présentes CGU

Les présentes CGU peuvent être modifiées afin notamment de tenir compte :

- d'une évolution légale ;
- d'une évolution réglementaire ;
- d'une évolution jurisprudentielle ;
- d'une évolution technique ;
- de nouvelles fonctionnalités ;
- de nouvelles offres ;
- de nouveaux protocoles ;
- de nouveaux services tiers ;
- de nouvelles exigences de sécurité.

Les nouvelles versions sont publiées sur le site internet ou la plateforme.

En cas de modification substantielle, les Utilisateurs sont informés par tout moyen approprié.

L'utilisation d'Ascently après l'entrée en vigueur des nouvelles CGU vaut acceptation de celles-ci.

Article 25 — Droit applicable et règlement des litiges

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation sont régies par le droit français.

Lorsque l'Utilisateur est un consommateur, il bénéficie des dispositions impératives du Code de la consommation et peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation dans les conditions prévues par la réglementation applicable.

Lorsque le Client agit en qualité de professionnel, tout litige relatif à la validité, l'interprétation, l'exécution ou la cessation des présentes CGU relève de la compétence exclusive du Tribunal de commerce de Caen, y compris en cas de pluralité de défendeurs, d'appel en garantie ou de procédure d'urgence, sauf disposition légale impérative contraire.

Article 26 — Dispositions diverses

La nullité éventuelle d'une stipulation des présentes CGU n'affecte pas la validité des autres dispositions.

Le fait pour SAS Geekie de ne pas se prévaloir, à un moment donné, d'une stipulation des présentes CGU ne saurait être interprété comme une renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

Les titres des articles n'ont qu'une valeur indicative et ne sauraient affecter leur interprétation.

Les présentes CGU constituent, avec les Conditions Générales de Vente, les annexes contractuelles, le SLA, le DPA, la Politique de confidentialité et les Mentions légales, l'intégralité de l'accord conclu entre les Parties concernant l'utilisation d'Ascently.

Annexes

Les documents suivants complètent les présentes Conditions Générales d'Utilisation :

- **Annexe A** — Politique de sécurité de l'information et de cybersécurité ;
- **Annexe B** — Politique d'utilisation acceptable (Acceptable Use Policy – AUP).

Annexe B — Politique d'utilisation acceptable (AUP)

Ascently

Version 1.0 — 30 juillet 2026

Annexe aux Conditions Générales d'Utilisation de la SAS Geekie

1. Objet

La présente Politique d'utilisation acceptable (ci-après la « Politique ») définit les règles de bonne utilisation de la plateforme Ascently.

Elle complète notamment :

- les Conditions Générales d'Utilisation ;
- les Conditions Générales de Vente ;
- le SLA ;
- le DPA ;
- la Politique de sécurité.

Tout Utilisateur s'engage à respecter la présente Politique pendant toute la durée d'utilisation du service.

2. Objectifs

Cette Politique vise notamment à :

- protéger les Clients ;
- protéger les données confiées à Ascently ;
- préserver la disponibilité de la plateforme ;
- maintenir un haut niveau de sécurité ;
- lutter contre les usages frauduleux ;
- garantir un environnement fiable pour l'ensemble des Utilisateurs.

3. Principe général

Ascently doit être utilisé :

- conformément aux lois applicables ;
- conformément aux présentes CGU ;
- dans le respect des droits des tiers ;
- conformément à sa destination ;
- de bonne foi.

Toute utilisation susceptible de compromettre la sécurité, la stabilité ou la réputation de la plateforme est interdite.

4. Utilisations autorisées

Sous réserve des offres souscrites, Ascently peut notamment être utilisé pour :

- préparer des documents avant leur transmission à une IA ;
- pseudonymiser des données ;
- masquer des informations sensibles ;
- restaurer des données précédemment remplacées ;
- administrer des espaces documentaires ;
- connecter des services tiers autorisés ;
- créer des workflows ;
- automatiser certains traitements ;
- utiliser des API ;
- configurer des connecteurs ;
- exploiter des bases documentaires RAG ;
- utiliser des serveurs ou clients MCP ;
- gérer des dictionnaires de remplacement ;
- produire des exports.

5. Contenus interdits

Il est interdit d'utiliser Ascently afin de créer, importer, traiter, diffuser ou faciliter notamment :

- des contenus illicites ;
- des contenus terroristes ;
- des contenus pédopornographiques ;
- des contenus faisant l'apologie de crimes contre l'humanité ;
- des contenus incitant à la haine ou à la violence ;
- des contenus discriminatoires ;
- des contenus diffamatoires ;
- des contenus violant le droit d'auteur ;
- des contenus violant un secret professionnel ;
- des contenus obtenus de manière frauduleuse ;
- des logiciels malveillants ;
- des virus ;
- des ransomwares ;
- des chevaux de Troie ;
- des scripts destinés à compromettre un système.

Le fait qu'un document soit techniquement accepté par la plateforme ne signifie pas qu'il est juridiquement autorisé.

6. Respect des droits des tiers

L'Utilisateur garantit disposer des droits nécessaires pour importer les documents qu'il traite.

Il s'interdit notamment :

- d'utiliser des documents volés ;
- de traiter des informations obtenues illicitement ;
- de porter atteinte au secret des affaires ;
- de violer des accords de confidentialité ;
- de contourner une obligation légale.

7. Protection des données personnelles

Le Client demeure responsable :

- de la base légale des traitements ;
- de l'information des personnes concernées ;
- de la durée de conservation ;
- des autorisations nécessaires.

Ascently constitue un outil technique.

La conformité RGPD relève de la responsabilité du Client.

8. Sécurité informatique

Il est interdit notamment de :

- rechercher des vulnérabilités sans autorisation ;
- réaliser un test d'intrusion ;
- effectuer un scan automatisé ;
- tenter de contourner une authentification ;
- compromettre un Compte ;
- usurper une identité ;
- tenter d'obtenir les droits d'un autre Utilisateur ;
- perturber le fonctionnement des serveurs ;
- provoquer volontairement une surcharge.

9. Utilisation des API

Toute intégration développée avec les API d'Ascently doit :

- respecter la Documentation ;
- respecter les quotas ;
- gérer correctement les erreurs ;
- protéger les clés API ;
- ne pas effectuer d'appels inutiles.

Il est interdit :

- de contourner les limitations techniques ;
- de partager publiquement une clé API ;

- de créer des robots destinés à aspirer les données de la plateforme.

10. Connecteurs, MCP et RAG

Les Utilisateurs sont responsables de la configuration de leurs :

- Connecteurs ;
- Webhooks ;
- API ;
- serveurs MCP ;
- clients MCP ;
- bases documentaires ;
- systèmes RAG.

Ils doivent vérifier que les droits accordés aux services tiers sont strictement limités aux besoins opérationnels.

Le principe du moindre privilège doit être privilégié.

11. Utilisation des services d'intelligence artificielle

Le Client choisit librement les modèles d'IA auxquels il transmet des informations.

Il lui appartient notamment de vérifier :

- la politique de confidentialité du fournisseur ;
- les conditions d'utilisation ;
- le pays d'hébergement ;
- les modalités d'entraînement éventuel des modèles.

SAS Geekie recommande de ne jamais transmettre d'informations confidentielles non protégées à un service tiers.

12. Protection de la plateforme

Il est interdit notamment :

- de reproduire Ascently ;
- de copier son interface ;
- de reproduire son architecture ;
- de reconstituer ses algorithmes ;
- d'effectuer une ingénierie inverse ;
- de décompiler le logiciel ;
- de contourner les protections techniques ;
- d'accéder au code source.

Ces interdictions s'appliquent sous réserve des droits impératifs reconnus par la loi.

13. Entraînement des modèles

Il est interdit d'utiliser Ascently afin de :

- entraîner un modèle concurrent ;
- entraîner un LLM ;
- entraîner un moteur de pseudonymisation ;
- reproduire les algorithmes d'Ascently ;
- créer un benchmark destiné à copier son fonctionnement ;
- constituer une base d'entraînement à partir des traitements réalisés par Ascently.

14. Scraping et extraction automatisée

Sauf autorisation écrite préalable, il est interdit :

- d'aspirer la plateforme ;
- de crawler les interfaces ;
- de collecter automatiquement les réponses ;
- d'extraire les métadonnées ;
- de reproduire les bases documentaires ;
- d'automatiser l'exploration des fonctionnalités.

15. Respect des quotas

Les quotas techniques doivent être respectés.

Toute tentative visant à contourner :

- les limitations d'utilisation ;
- les limitations d'API ;
- les limitations de Crédits ;
- les limitations de débit ;
- les limitations d'abonnement,

constitue un usage abusif.

16. Utilisation loyale

Les Utilisateurs s'engagent à utiliser Ascently de manière loyale.

Sont notamment considérés comme abusifs :

- la création massive de Comptes ;
- les appels automatisés destinés uniquement à tester les performances ;
- les traitements artificiellement fragmentés ;
- les utilisations destinées à saturer les infrastructures ;
- les comportements susceptibles de dégrader l'expérience des autres Clients.

17. Signalement des abus

Tout Utilisateur peut signaler :

- une utilisation frauduleuse ;

- un contenu manifestement illicite ;
- une vulnérabilité ;
- une usurpation d'identité ;
- une compromission.

Les signalements peuvent être adressés à : security@ascently.ai ou support@ascently.ai

18. Mesures pouvant être prises

En cas de violation de la présente Politique, SAS Geekie peut notamment :

- adresser un avertissement ;
- demander la suppression d'un contenu ;
- suspendre une API ;
- suspendre un Connecteur ;
- suspendre un serveur MCP ;
- suspendre un Workflow ;
- suspendre un Compte ;
- fermer définitivement un Compte ;
- résilier l'Abonnement ;
- conserver les éléments techniques nécessaires à l'établissement de la preuve ;
- signaler les faits aux autorités compétentes lorsque la loi l'impose.

Ces mesures peuvent être prises immédiatement lorsqu'elles sont nécessaires à la sécurité de la plateforme.

19. Coopération avec les autorités

SAS Geekie peut coopérer avec toute autorité administrative ou judiciaire compétente dans les conditions prévues par la législation applicable.

Cette coopération peut notamment conduire à la communication des informations dont la transmission est légalement obligatoire.

20. Évolution de la présente Politique

La présente Politique pourra être modifiée afin de tenir compte :

- des évolutions techniques de la plateforme ;
- des nouvelles fonctionnalités ;
- des nouvelles menaces ;
- des évolutions réglementaires ;
- des recommandations des autorités compétentes ;
- des bonnes pratiques de cybersécurité.

La dernière version en vigueur est publiée sur le site internet ou accessible depuis la plateforme.

L'utilisation continue d'Ascently après l'entrée en vigueur d'une nouvelle version vaut acceptation de celle-ci.

Annexe A — Politique de sécurité de l'information et de cybersécurité

Ascently

Version 1.0 — 30 juillet 2026

Annexe aux Conditions Générales d'Utilisation de la SAS Geekie

1. Objet

La présente Politique de sécurité décrit les principales mesures techniques, organisationnelles et opérationnelles mises en œuvre par SAS Geekie afin d'assurer un niveau de sécurité adapté aux risques présentés par l'exploitation de la plateforme Ascently.

Elle complète les Conditions Générales de Vente, les Conditions Générales d'Utilisation, le SLA, le DPA ainsi que la Politique de confidentialité.

Cette politique constitue une déclaration générale de sécurité. Elle ne décrit pas de manière exhaustive l'ensemble des dispositifs internes de protection mis en œuvre par SAS Geekie.

2. Objectifs

La politique de sécurité poursuit notamment les objectifs suivants :

- protéger les données confiées par les Clients ;
- préserver la confidentialité des informations ;
- garantir l'intégrité des traitements ;
- assurer la disponibilité raisonnable du service ;
- limiter les risques de compromission ;
- détecter les comportements anormaux ;
- assurer la continuité d'activité ;
- réduire les impacts d'un incident de sécurité ;
- respecter les exigences légales et réglementaires applicables.

3. Principes généraux

Les mesures de sécurité sont définies selon une approche fondée sur les risques.

SAS Geekie adapte régulièrement ses mesures de protection en fonction notamment :

- des nouvelles vulnérabilités ;
- de l'évolution des menaces ;
- des recommandations des autorités compétentes ;
- des évolutions technologiques ;
- des caractéristiques de la plateforme.

Aucune mesure de sécurité ne permet toutefois de garantir un risque nul.

4. Gouvernance de la sécurité

La sécurité constitue un objectif permanent de SAS Geekie.

Les évolutions techniques tiennent compte notamment :

- des exigences de confidentialité ;
- de la protection des données personnelles ;
- de la disponibilité des services ;
- de la cybersécurité ;
- des bonnes pratiques de développement sécurisé.

5. Sécurité des accès

L'accès aux environnements techniques est limité aux personnes habilitées.

Les habilitations sont attribuées selon le principe du moindre privilège.

Les droits d'accès sont régulièrement revus et peuvent être retirés dès qu'ils ne sont plus nécessaires.

Les accès administrateurs font l'objet d'une protection renforcée.

6. Authentification

Selon les fonctionnalités disponibles, Ascently peut proposer notamment :

- authentification par mot de passe ;
- authentification multifacteur (MFA) ;
- authentification unique (SSO) ;
- authentification via fournisseur d'identité ;
- gestion de sessions sécurisées ;
- révocation des sessions actives.

SAS Geekie peut imposer certaines exigences minimales de sécurité lorsque le niveau de risque le justifie.

7. Chiffrement

Les communications entre les Utilisateurs et la plateforme sont protégées par des protocoles de chiffrement adaptés aux standards de l'industrie.

Lorsque cela est applicable, certaines données peuvent également être protégées au repos par des mécanismes de chiffrement.

Les algorithmes, clés et paramètres techniques peuvent évoluer afin de maintenir un niveau de sécurité approprié.

8. Hébergement

Les infrastructures techniques peuvent être hébergées auprès de prestataires spécialisés.

Ces prestataires sont sélectionnés notamment en fonction :

- de leur niveau de sécurité ;
- de leur fiabilité ;
- de leurs certifications éventuelles ;
- de leur conformité réglementaire.

Le recours à un prestataire externe ne transfère pas les responsabilités contractuelles assumées par SAS Geekie envers ses Clients.

9. Développement sécurisé

Les évolutions de la plateforme suivent des pratiques de développement visant notamment à :

- limiter les vulnérabilités ;
- corriger rapidement les anomalies identifiées ;
- contrôler les dépendances logicielles ;
- limiter les risques liés aux composants tiers ;
- améliorer en continu la sécurité du logiciel.

10. Gestion des vulnérabilités

SAS Geekie met en œuvre une démarche d'amélioration continue.

Lorsqu'une vulnérabilité est identifiée, elle peut notamment :

- être analysée ;
- être qualifiée selon son niveau de criticité ;
- faire l'objet d'une correction ;
- donner lieu à des mesures compensatoires temporaires.

Les délais de correction dépendent notamment :

- du niveau de risque ;
- de la complexité technique ;
- de l'impact potentiel sur les Clients.

11. Journalisation

Afin d'assurer la sécurité de la plateforme, certaines opérations peuvent être enregistrées.

Les journaux techniques peuvent notamment concerner :

- les connexions ;
- les authentifications ;
- les erreurs ;
- les incidents ;
- les appels API ;
- les changements de configuration ;
- les opérations administratives ;
- les événements de sécurité.

Ces journaux sont utilisés notamment pour :

- détecter une fraude ;
- assurer la sécurité ;
- rechercher l'origine d'un incident ;
- répondre à une obligation légale.

Ils ne sont pas utilisés pour analyser le contenu métier des documents du Client au-delà de ce qui est nécessaire au fonctionnement du service.

12. Sauvegardes

Des mécanismes de sauvegarde peuvent être mis en œuvre afin d'améliorer la résilience du service.

Les modalités précises de sauvegarde peuvent évoluer en fonction :

- des offres souscrites ;
- des infrastructures utilisées ;
- des contraintes techniques.

Les sauvegardes ne constituent pas un service d'archivage.

Le Client demeure responsable de conserver une copie de ses documents.

13. Détection des incidents

SAS Geekie met en œuvre des dispositifs destinés à détecter notamment :

- les connexions inhabituelles ;
- les comportements anormaux ;
- les tentatives de fraude ;
- les attaques automatisées ;
- les utilisations abusives ;
- les anomalies de fonctionnement.

Selon les circonstances, des mesures automatiques peuvent être prises afin de protéger la plateforme.

14. Gestion des incidents

Lorsqu'un incident de sécurité est détecté, SAS Geekie peut notamment :

- isoler un service ;
- suspendre un compte ;
- révoquer une clé API ;
- interrompre un connecteur ;
- renforcer temporairement les contrôles ;
- restaurer un service ;
- informer les Clients concernés lorsque la réglementation ou le contrat l'impose.

15. Continuité d'activité

SAS Geekie met en œuvre des mesures destinées à favoriser la continuité de ses services.

Selon les circonstances, ces mesures peuvent comprendre :

- des sauvegardes ;
- des procédures de reprise ;
- des mécanismes de redondance ;
- des procédures de restauration.

Le niveau de disponibilité est précisé dans le SLA.

16. Sécurité des API et des connecteurs

Les API, connecteurs, Webhooks, serveurs MCP et intégrations peuvent faire l'objet de mesures spécifiques de protection.

SAS Geekie peut notamment :

- limiter les débits ;
- révoquer une clé API ;
- suspendre un connecteur ;
- imposer une nouvelle authentification ;
- bloquer une adresse IP ;
- interrompre un flux suspect.

17. Responsabilité du Client

Le Client demeure responsable notamment :

- de la sécurité de ses postes de travail ;
- de la sécurité de son réseau ;
- de la gestion de ses mots de passe ;
- de la gestion de ses administrateurs ;
- de la configuration de ses connecteurs ;
- de ses systèmes RAG ;
- de ses serveurs MCP ;
- de ses intégrations ;
- de ses sauvegardes locales.

18. Signalement des vulnérabilités

Toute personne souhaitant signaler une vulnérabilité est invitée à contacter : security@ascently.ai

Le signalement devra être réalisé de bonne foi.

Sauf autorisation écrite préalable, aucun test d'intrusion, scan automatisé ou exploitation de vulnérabilité ne peut être réalisé sur les infrastructures de SAS Geekie.

19. Amélioration continue

La présente Politique peut évoluer afin de tenir compte :

- de l'évolution des menaces ;
- des nouvelles fonctionnalités ;
- des évolutions réglementaires ;
- des recommandations de l'ANSSI ;
- des recommandations de la CNIL ;
- des bonnes pratiques internationales ;
- des évolutions technologiques.

Les nouvelles versions remplacent automatiquement les versions antérieures à leur date d'entrée en vigueur.

20. Limitation

La présente Politique constitue un document d'information.

Elle ne crée pas d'obligation de résultat en matière de cybersécurité.

SAS Geekie met en œuvre des mesures raisonnables et proportionnées afin d'assurer la sécurité de la plateforme, sans pouvoir garantir une protection absolue contre l'ensemble des risques informatiques, des actes malveillants ou des événements extérieurs.